

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Responsables et chargés de recrutement.

Responsables et collaborateurs des services mobilités internationale, responsables et assistants RH/administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers.

Il est recommandé de disposer d'une expérience d'au moins 6 mois en recrutement de salariés étrangers.

Notre intervenant :

Formateur expert certifié INRS, expert des questions de sécurité

L'organisation :

Lieu : CARCASSONNE

Dates : à déterminer

Horaires : 8h30-17h

Coût par participant :

450 € HT (540 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Appliquer les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Recruter des ressortissants étrangers en ayant les bons réflexes.
- Respecter les obligations de l'employeur établi en France vis-à-vis des salariés étrangers.
- Sécuriser ses pratiques au quotidien.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes.
- Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemple d'application)
- Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Définir le cadre législatif au droit au séjour des étrangers**
- Se constituer une base ressources
- Reconnaître le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers et spécificité des Algériens et Britanniques et Suisse)
- Différencier les dispositifs existants pour exercer une activité salarié e en France (inclus focus sur l'autorisation de travail et l'opposabilité de l'emploi et remise d'un tableau comparatif).
- Se poser les bonnes questions pour choisir le meilleur dispositif.
- Quiz
- Création d'une checklist
- **Examiner les responsabilités de l'employeur lors du recrutement des salariés étrangers.**
- Prendre garde aux règles de recrutement en cas de changement d'employeur ou de conditions d'emploi.
- Distinguer les différents titres de séjour (et leur terminologie) ouvrant droit au travail et les conditions d'embauche

associées

- Se conformer à ses obligations (authentification des titres de séjour, mise à jour du RUP)
- Rester alerte sur les nouvelles règles de renouvellement des titres de séjour (carence de documents, dématérialisation des procédures).

- Cas pratique : mise en situation de recrutement et exercice de lecture de titres de séjour.

- **Autorisation de travail**

- **Loi immigration Janvier 2024**

- **Titre de séjour**